

Le sel de la terre...



Vouloir parler de cette activité majeure qui perdura au moins quatre siècles sur notre commune en trois lignes est une gageure, tant ce sujet en mérite un tome. Nous nous attacherons donc à en donner qu'un rapide aperçu.

Le plus ancien document connu concernant nos salines date de 634 où des biens sont confisqués par Dagobert, au détriment du duc des Aquitains "*Sadrégésile*" et à ses fils. Il faut dire que le commerce du sel en Saintonge, comme en Aunis, attire de nombreuses convoitises et les nobles entreprennent de réguler cette activité. Pendant le XI^e siècle, le comte Geoffroy Martel fonde de nombreuses abbayes ou prieurés chargés d'assurer la régulation du marché local. Ces derniers entreprennent rapidement la mise en valeur des marais salants, dont le prieuré de Montierneuf dépendant de la puissante Trinité de Vendôme. Au siècle suivant, les salines sont pour tout le royaume, comme pour notre prieuré, un élément puissant de prospérité. Aliénor d'Aquitaine et son fils Richard concèdent au prieuré de Montierneuf, la libre possession de leurs marais salants, sans avoir à payer de taxe. Le XV^e siècle verra l'apogée de l'activité avec la guerre de cent ans, les troubles provoqués n'encouragent pas les acheteurs. Au Sud de Saint-Agnant, la mer s'est retirée sur une bonne partie du bassin et de nouveaux champs s'ouvrent vers Marennes et Moëze, de nouvelles cultures voient le jour comme des fèves ou des céréales là où jadis on recueillait le sel, les marais deviennent "*gâts*". Dans cet étrange pays a-t-on pu dire justement *on ne cultive pas la terre, on cultive l'eau*.. Puis ce marais sera transformé en pâturage et d'autres secteurs verront la création de parcs à huitres.

Source: *Les marais salants jusqu'en 1789*